





Parc éolien de Riloux

Liste de toutes les observations déposées

Observation N° 3 (RegistreDemat)

27/07/2023 15:21:17

Anonyme

Je m'oppose à la réalisation du parc éolien « de LA SOUTERRAINE SEPE RILOUX »:

- D'abord pour l'intérêt général :

Défigurer un site naturel, dégrader un patrimoine paysager, dévaloriser un patrimoine bâti, créer des nuisances environnementales, affaiblir le tourisme vert, détruire le lien social en créant des tensions entre les populations, désertifier au lieu de dynamiser un territoire rural et agricole, est-ce bien là l'ambition affichée des responsables politiques de Nouvelle Aquitaine ?

Arrêtons cette « ruée vers l'Eole » frénétique en limousin. Elle est incompatible avec notre patrimoine environnemental jusqu'ici préservé par une agriculture traditionnelle diversifiée en milieu bocager.

Arrêtons d'industrialiser les terrains agricoles et les espaces naturels avec pour objectif déclaré la lutte contre le réchauffement climatique !! Détruire des sites naturels et créer des corridors venteux qui assèchent et érodent est-ce vraiment la solution du problème climatique ?? Qui aujourd'hui peut être convaincu par cette posture paradoxale ??? Comment expliquer cette aberration écologique ?

De surcroit on ne peut pas demander aux communes de limiter l'artificialisation des sols , repenser l'aménagement urbain et en même temps autoriser l'installation de sites industriels en zones naturelles et agricoles.

- Ensuite pour sauvegarder la biodiversité :

L'éolien comme énergie « renouvelable » peut se concevoir quand par ailleurs il ne nuit pas à la biodiversité....or , faut –il le souligner , ce territoire limousin , s'il est rural n'est pas désertique sur le plan environnemental .

L'étude réalisée par la LPO montre la diversité des espèces rencontrées sur site, quelles soient nicheuses ou migratrices.

L'implantation de ces éoliennes met en danger l'ensemble de l'avifaune concernée, dont une grande majorité d'espèces protégées...

Quand au contrôle d'exploitation post- installation , il est sensé être une garantie de conduite responsable...mais ne soyons pas aveugle ; c'est, a mon sens un véritable « miroir aux alouettes » !! Ce protocole obligatoire (ici comme ailleurs) est illusoire , trompeur et inefficace ; Il sera trop tard pour les oiseaux percutés par les pales de ces installations dangereuses et meurtrières...

En définitive les éoliennes installées ; il sera trop tard tout court ...

Aussi devant l'expansion programmée de l'éolien, la fragilité d'une faune sauvage en déclin et l'effondrement de la biodiversité nous devons ensemble réagir.

Comment accepter la destruction d'individus appartenant à des espèces protégées de surcroit dans un environnement jusque là préservé ?? ; C'est une politique dangereuse discutable sur le plan juridique et écologique, ouverte à tous les abus. Soyons tous vigilants et pragmatiques; migratrice ou locale, une espèce protégée est une espèce à protéger.

En parallèle, songeons aussi à protéger les habitants de La Souterraine et alentours des projets désespérants et mortifères:

C'est pourquoi je m'oppose formellement à l'installation de ces éoliennes sur ce site inapproprié et vous prie de bien vouloir donner un avis négatif à ce projet dévastateur.

Appréciations CE

Priorité: 0

Observation N° 2 (RegistreDemat)

25/07/2023 19:46:44

Anonyme

Madame, Messieurs les commissaires enquêteurs,

Vous trouverez ma contribution en pièce jointe.







Cordialement,

PJ : Contribution_vf.docx

Appréciations CE

Priorité: 0

Observation N° 1 (Email)

30/06/2023 10:00:15

Par Sylvie MERVEILLIE (mairie@sslf.fr)

Bonjour,

Nous vous adressons en PJ la délibération du Conseil Municipal portant avis sur le projet éolien de La Souterraine.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

Sylvie MERVEILLIE Secrétaire

Mairie

Voie de la Reine

87160 ST SULPICE LES FEUILLES 05.55.76.73.32

NB: l'adresse de la Mairie a changé et est désormais mairie@sslf.fr

PJ: DOC300623-30062023095459.pdf

Appréciations CE

Priorité: 0